Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

direction
départementale
de l'Équipement
Haute-Vienne

Service
Planification
et Habitat

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION (PPRI) DE LA VALLEE DE LA VIENNE D'AIXE-SUR-VIENNE À SAILLAT-SUR-VIENNE

II – PLAN DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

Commune de SAINT-JUNIEN

PASTEL – 22, rue des
87032 Limoges cedex
téléphone :
05 55 12 90 00
télécopie :
05 55 12 94 99
courriel :
dde-87
@equipement.gouv.fr

Les planches suivantes résultent du report sur fond cadastral du champ d'inondation tel qu'il a été déterminé sur fond photogrammetique par le Laboratoire des Ponts et Chaussées de Clermont-Ferrand.

La cote d'inondation, mentionnée sur les profils reportés sur les différentes planches du plan de zonage réglementaire, constitue la cote de référence pour le lieu considéré.

PRÉFECTURE de la HAUTE-VIENNE 87

DDE de la Haute-Vienne

Dossier PPRi de la rivière La Vienne
d'Aixe-sur-Vienne à Saillat-sur-Vienne

CABINET ECTARE
Réf. 2 211

Plan d'assemblage Saint-Junien

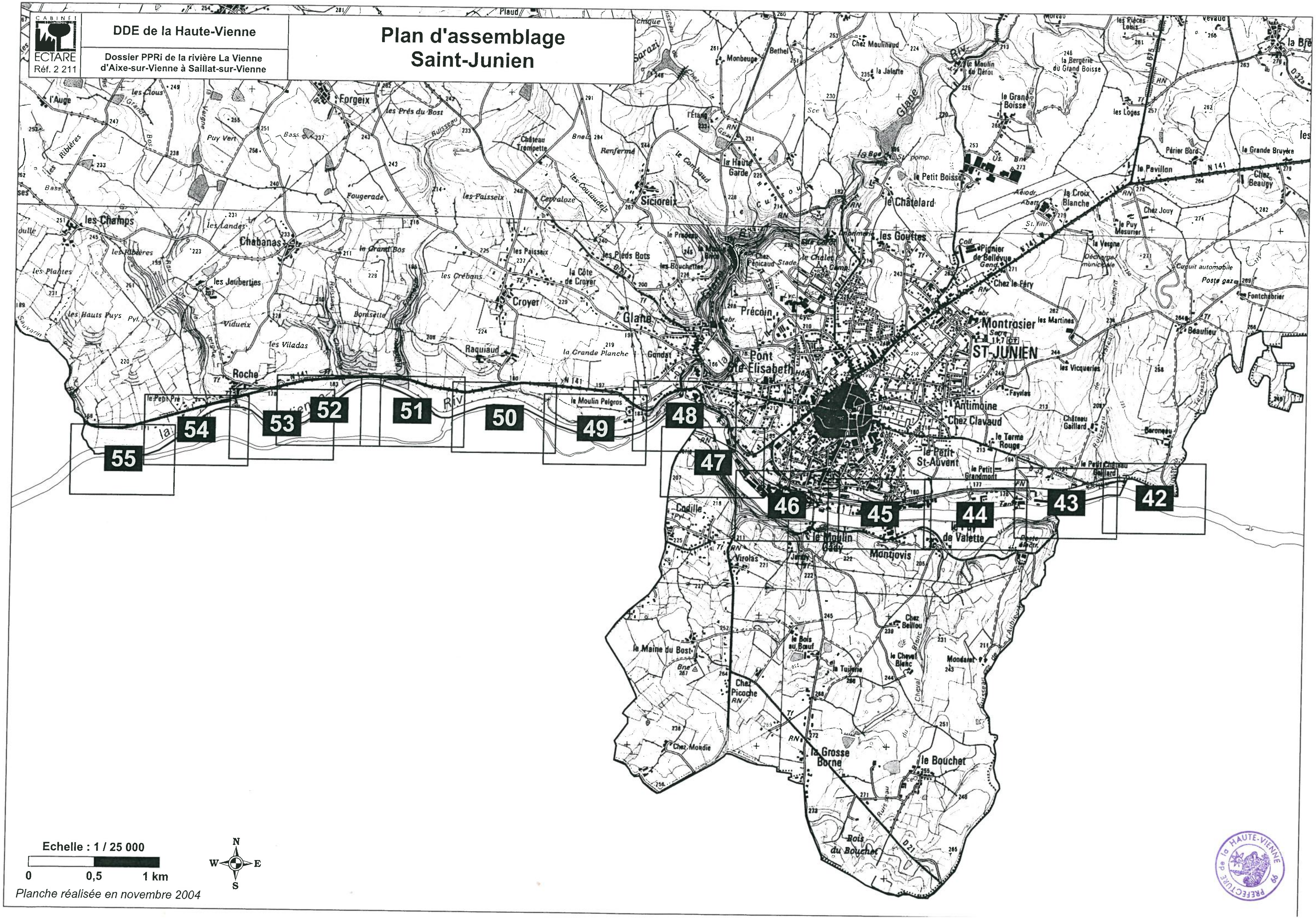

Echelle : 1 / 25 000

0 0,5 1 km

Planche réalisée en novembre 2004

PREFECTURE de la HAUTE-VIENNE 99

ECTARE
Réf. 2 211

DDE de la Haute-Vienne

Dossier PPRi de la rivière La Vienne
d'Aixe-sur-Vienne à Saillat-sur-Vienne

Plan de zonage réglementaire
Saint-Junien 42

7

8

19

172,97

173,39

Lit mineur

Zone inondable réglementée

162.3 Cote de référence (m NGF)

N
W E
S

Echelle : 1 / 2 000

0 40 80 m

Planche réalisée en novembre 2004

ECTARE
Réf. 2 211

DDE de la Haute-Vienne

Dossier PPRi de la rivière La Vienne
d'Aixe-sur-Vienne à Saillat-sur-Vienne

Plan de zonage réglementaire
Saint-Junien 43

Grandmont

171,50

La Vienne (rivère)

7
8
17
75
20
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
57
60
61
59
58
89
86
107
82
124
125
81
83

Lit mineur

Zone inondable réglementée

162.3 Cote de référence (m NGF)

N
W E
S

Echelle : 1 / 2 000

0 40 80 m

Planche réalisée en novembre 2004

ECTARE
Réf. 2 211

DDE de la Haute-Vienne

Dossier PPRi de la rivière La Vienne d'Aixe-sur-Vienne à Saillat-sur-Vienne

Plan de zonage réglementaire Saint-Junien 44

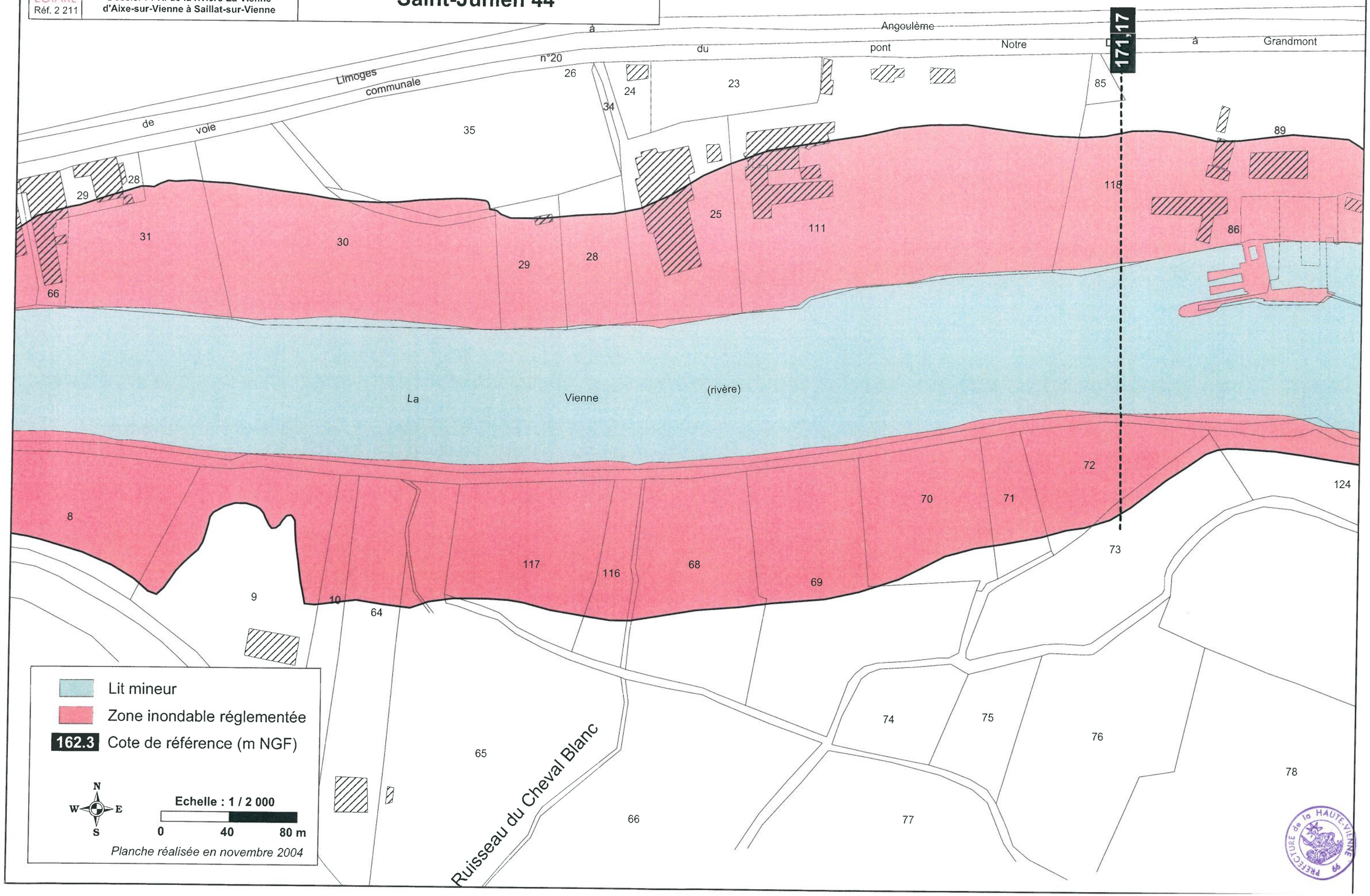

PRÉFECTURE de la HAUTE-VIENNE

CABINET ECTARE Réf. 2 211

DDE de la Haute-Vienne

Dossier PPRi de la rivière La Vienne d'Aixe-sur-Vienne à Saillat-sur-Vienne

Plan de zonage réglementaire Saint-Junien 45

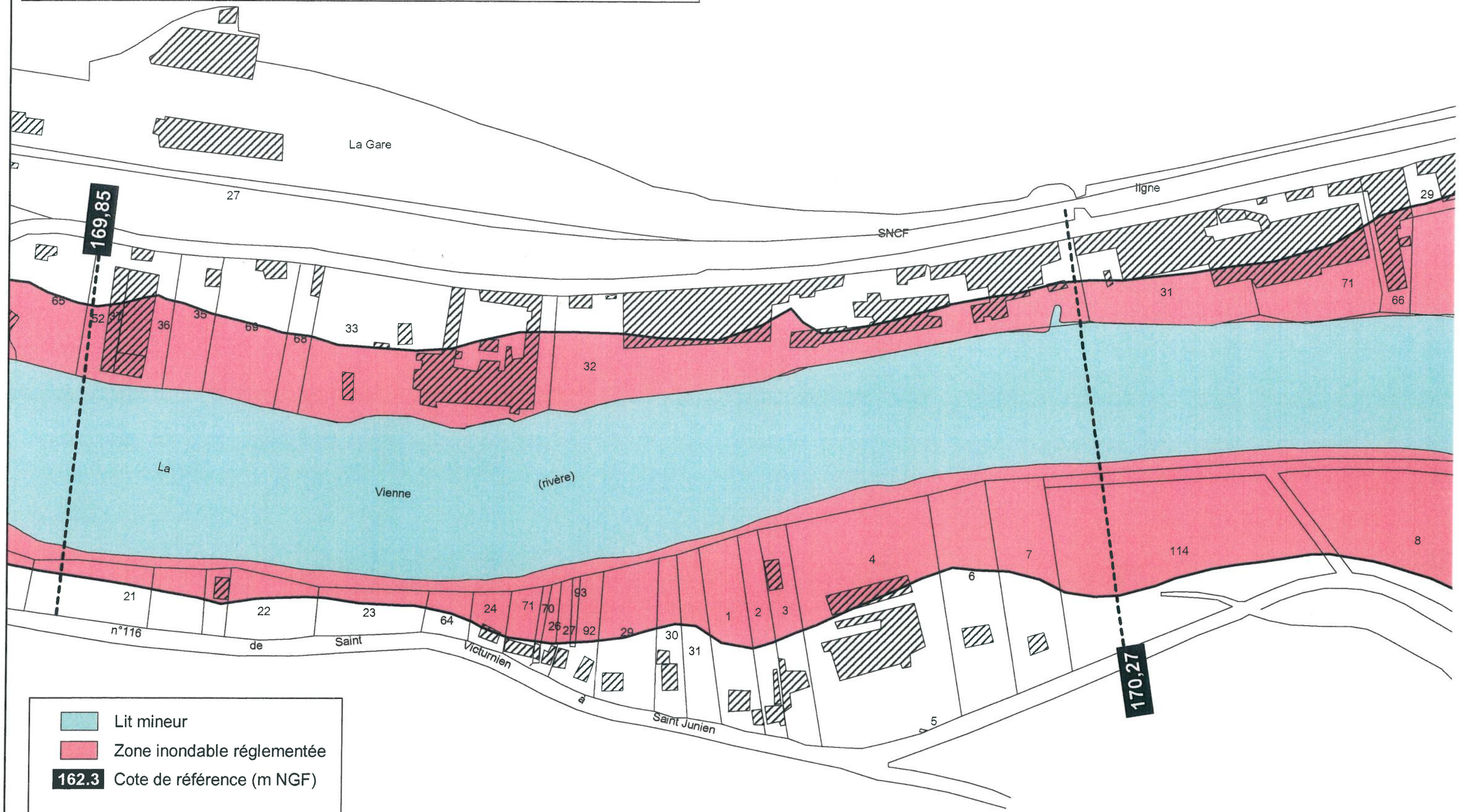

Lit mineur

Zone inondable réglementée

162.3 Cote de référence (m NGF)

N W E S

Echelle : 1 / 2 000

0 40 80 m

Planche réalisée en novembre 2004

PRÉFECTURE de la HAUTE-VIENNE 99

CABINET ECTARE
Réf. 2 211

DDE de la Haute-Vienne

Dossier PPRi de la rivière La Vienne
d'Aixe-sur-Vienne à Saillat-sur-Vienne

Plan de zonage réglementaire
Saint-Junien 46

Les Seilles

Moulin Gady

chemin départemental n°116

168,75

169,18

169,50

169,85

169,85

Lit mineur

Zone inondable réglementée

162.3 Cote de référence (m NGF)

N
W E
S

Echelle : 1 / 2 000

0 40 80 m

Planche réalisée en novembre 2004

PREFECTURE de la HAUTE-VIENNE

CABINET ECTARE
Réf. 2 211

DDE de la Haute-Vienne

Dossier PPRi de la rivière La Vienne
d'Aixe-sur-Vienne à Saillat-sur-Vienne

Plan de zonage réglementaire
Saint-Junien 47

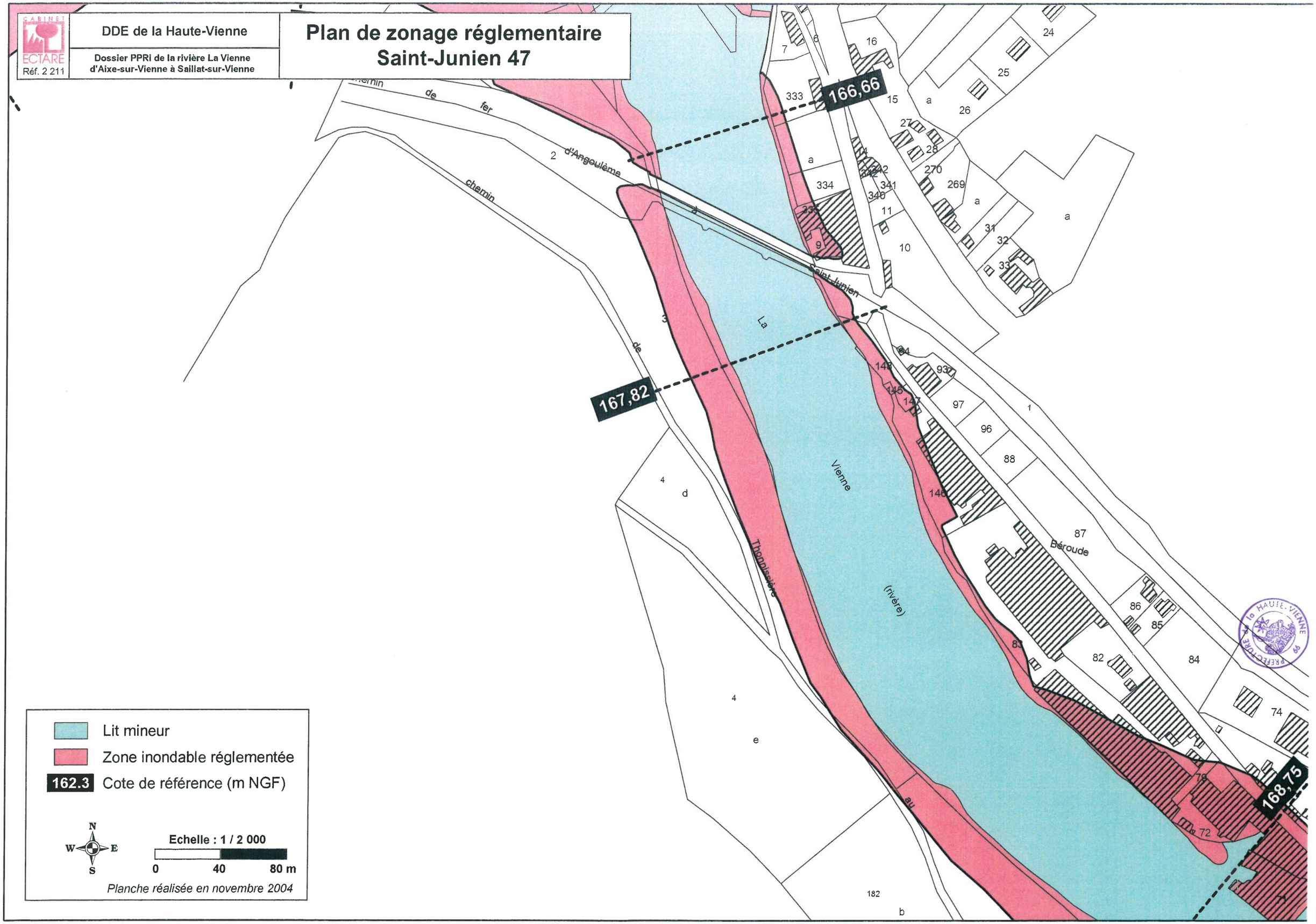

Lit mineur

Zone inondable réglementée

162.3 Cote de référence (m NGF)

N
W E
S

Echelle : 1 / 2 000

0 40 80 m

Planche réalisée en novembre 2004

Préfecture de la Haute-Vienne

CABINET ECTARE Réf. 2 211

DDE de la Haute-Vienne

Dossier PPRi de la rivière La Vienne d'Aixe-sur-Vienne à Saillat-sur-Vienne

Plan de zonage réglementaire Saint-Junien 48

Vienne (rivière)

Limoges

Saintes

Chemin de fer d'Angoulême

chemin

La

166,01

165,77

166,66

167,82

Lit mineur

Zone inondable réglentée

162.3 Cote de référence (m NGF)

N W E S

Echelle : 1 / 2 000

0 40 80 m

Planche réalisée en novembre 2004

HAUTE-VIENNE PRÉFECTURE 99

ECTARE
Réf. 2 211

DDE de la Haute-Vienne

Dossier PPRi de la rivière La Vienne d'Aixe-sur-Vienne à Saillat-sur-Vienne

Plan de zonage réglementaire Saint-Junien 49

de Clemont Ferrand

Lit mineur

Zone inondable réglementée

162.3 Cote de référence (m NGF)

N
W E
S

Echelle : 1 / 2 000

0 40 80 m

Planche réalisée en novembre 2004

a
15
31
15
30
c
b
a
30
La

165,40

165,67

PRÉFECTURE de la HAUTE-VIENNE 87

ECTARE
Réf. 2 211

DDE de la Haute-Vienne

Dossier PPRi de la rivière La Vienne d'Aixe-sur-Vienne à Saillat-sur-Vienne

Plan de zonage réglementaire Saint-Junien 50

route

Limoges

nationa

par

Saintes

a

d

b

c

16

18

a

19

a

b

131

Les Prés de la Réserve

(rivère)

Vienne

La

164,98

Lit mineur

Zone inondable réglementée

162.3 Cote de référence (m NGF)

N

W E

S

Echelle : 1 / 2 000

0 40 80 m

Planche réalisée en novembre 2004

DIRECTRICE de la HAUTE-VIENNE

CABINET ECTARE Réf. 2 211

DDE de la Haute-Vienne

Dossier PPRi de la rivière La Vienne d'Aixe-sur-Vienne à Saillat-sur-Vienne

Plan de zonage réglementaire Saint-Junien 51

N W E S

Echelle : 1 / 2 000

0 40 80 m

- Lit mineur
- Zone inondable (rouge) réglementée
- Zone inondable (bleue) réglementée
- 162.3 Cote de référence (m NGF)

Planche réalisée en novembre 2004

nationale n°141

de

Clermo

Ruisseau le Fromager

88

a

b

c

130

a

a

163,66

164,50

PREFECTURE de la HAUTE-VIENNE 99

DDE de la Haute-Vienne

Dossier PPRi de la rivière La Vienne d'Aixe-sur-Vienne à Saillat-sur-Vienne

Réf. 2 211

Plan de zonage réglementaire Saint-Junien 52

Lit mineur

Zone inondable (rouge) réglementée

Zone inondable (bleue) réglementée

162.3 Cote de référence (m NGF)

N W E S

Echelle : 1 / 2 000

0 40 80 m

Planche réalisée en novembre 2004

47

route

97

Ruisseau de Chabarras

(rivière)

Vienne

La

Burelou

162,84

163,66

PRÉFECTURE de la HAUTE-VIENNE 99

ECTARE
Réf. 2 211

DDE de la Haute-Vienne

Dossier PPRi de la rivière La Vienne
d'Aixe-sur-Vienne à Saillat-sur-Vienne

Plan de zonage réglementaire
Saint-Junien 53

48

a

c

47

Vienne

(rivère)

Burelou

La

162,84

162,35

161,95

Lit mineur

Zone inondable réglementée

162.3 Cote de référence (m NGF)

N
W E
S

Echelle : 1 / 2 000

0 40 80 m

Planche réalisée en novembre 2004

PRÉFECTURE de la HAUTE-VIENNE 87

ECTARE
Réf. 2 211

DDE de la Haute-Vienne

Dossier PPRi de la rivière La Vienne d'Aixe-sur-Vienne à Saillat-sur-Vienne

Plan de zonage réglementaire Saint-Junien 54

Lit mineur

Zone inondable réglementée

162.3 Cote de référence (m NGF)

N W E S

Echelle : 1 / 2 000

0 40 80 m

Planche réalisée en novembre 2004

Ruisseau de la Vergne

Limoges

Vienne

La

par

Saintes

à

Clermont Ferrand

161,42

161,95

162,35

16 17 18 20 21 22 23 24 25 99 100 101 48 49

a b c d

PRÉFECTURE de la HAUTE-VIENNE 87

ECTARE
Réf. 2 211

DDE de la Haute-Vienne

Dossier PPRi de la rivière La Vienne
d'Aixe-sur-Vienne à Saillat-sur-Vienne

Plan de zonage réglementaire
Saint-Junien 55

route nationale n°141 de Clermont Ferrand

Ruisseau

LE GRAND PRE

La Vienne (rivère)

29 28 27 26 25 24 23 22 a a b c d

161,42

161,13

Lit mineur

Zone inondable réglentée

162.3 Cote de référence (m NGF)

N W E S

Echelle : 1 / 2 000

0 40 80 m

Planche réalisée en novembre 2004

PREFECTURE de la HAUTE-VIENNE 99